AVIS PUBLIC

PROVINCE DE QUÉBEC
MRC DE DRUMMOND
MUNICIPALITÉ DE WICKHAM

ADOPTION DU BUDGET 2022

AUX CONTRIBUABLES DE LA MUNICIPALITÉ :

AVIS PUBLIC, est par les présentes donné par le soussigné Réal Dulmaine, directeur général et secrétaire-trésorier, de la Municipalité de Wickham:

Que lors d'une séance extraordinaire du conseil de cette municipalité, assemblée convoquée exclusivement pour l'étude du budget et qui sera tenue lundi le 31 janvier 2022à 18 h 30 à huis clos et par visioconférence conformément aux arrêtés ministériels du 26 avril 2020 (2020-029), du 4 juillet 2020 (2020-049) et du 20 décembre 2021 (2021-090).

Les membres de ce conseil prendront en considération :

- le cahier des prévisions budgétaires pour la prochaine année financière et, adopteront, s'il y a lieu, le budget pour l'année 2022;
- le programme triennal d'immobilisations et l'adopteront s'il y a lieu.

DONNÉ A WICKHAM CE VINGTIÈME JOUR DU MOIS DE JANVIER 2022.

Réal Dulmaine
Directeur général et secrétaire-trésorier

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je soussigné, Réal Dulmaine directeur général et secrétaire-trésorier de la Municipalité de Wickham, certifie par la présente que j'ai affiché le présent avis public concernant l'adoption du budget 2021 à l'hôtel de ville et sur notre site internet (www.wickham.ca), conformément au Règlement numéro 2019-04-888, le dix-huitième jour du mois de janvier 2022.

EN FOI DE QUOI, je donne ce certificat ce vingt-et-unième jour du mois janvier 2022.

Réal Dulmaine
Directeur général et secrétaire-trésorier